**ModÈle
À adapter**

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT DE ……………………………….

COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL…………………

Arrêté (modificatif) portant prise en compte des services antérieurs à la nomination en qualité de stagiaire

*(catégorie B)*

Le Maire **OU** Le Président ;

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L320-1 à L327-12 ;

VU le décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes applicables à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° ………… du ………………….. modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ……………………………;

VU le décret n° …………. du ………………… portant échelonnement indiciaire applicable aux ……………………………….;

***(le cas échéant, pour les agents de catégorie B)***

VU l'arrêté ministériel du 10 avril 2007 fixant la liste des professions prises en compte pour le classement dans le cadre d'emplois des ………………………………… ;

VU l'arrêté *(n°……………..., le cas échéant)* en date du ............................. portant nomination de M*. (nom, prénom, grade)* .................................................................................................. stagiaire à temps complet OU à temps non complet *(…...h….. hebdomadaires)* à compter du ................................. au 1er échelon de son grade ;

CONSIDÉRANT que M………………………….. a effectué ……… an(s) ……. mois ……… jours de services en qualité d'agent public non titulaire ;

CONSIDÉRANT que M……….…………………. a effectué …….. an(s) …….. mois …… jours de services dans le secteur privé ;

***(le cas échéant)***

CONSIDÉRANT que M…………………………… a effectué ……… an(s) ……. mois ……… jours de services en qualité de militaire autres que ceux accomplis en qualité d’appelé ;

*(le cas échéant)* CONSIDÉRANT la durée du service national accompli par M............................... : ……… an(s) …………mois ……….. jours ;

CONSIDÉRANT que M ................................. a opté pour la prise en compte de ses services publics **OU** privés ;

# A R R Ê T E

***ARTICLE 1er :*** L'article …... *(indiquer l'article portant classement initial au 1er échelon)* de l'arrêté susvisé en date du ......................... est modifié comme suit :

Compte tenu de ses services effectués dans le public pris en compte *(art.14 décret n° 2010-329)*,

 *- à raison des ¾ pour les services accomplis dans un emploi de niveau au moins équivalent à celui de la catégorie B ;*

 *- à raison de la moitié pour les services accomplis dans un emploi de niveau inférieur à la catégorie B ;*

 soit : ...........................

**OU** Compte tenu de ses services effectués dans le privé dans un emploi de niveau au moins équivalent à celui de la catégorie B, pris en compte à raison de la moitié *(dans la limite de 8 ans)*, soit : ............................

**OU** Compte tenu de ses services effectués en qualité de militaire, pris en compte :

*-* à raison des ¾ de leur durée s’ils ont été effectué en qualité d’officier ou de sous-officier ;  *-* et sinon à raison de la moitié ;

soit *: …………………….*

 *(le cas échéant)* Et de la durée effective de son service national, soit : ........ mois,

 M .......................................... sera classé*(e)* au ........... échelon de son grade, indice brut : ............ , indice majoré : .............

 *(le cas échéant)* Il *(elle)* conservera dans cet échelon une ancienneté de ………………….

 M..................................... percevra une rémunération calculée sur la base d'un temps complet **OU** sur la base de ….../35ème de la valeur du traitement correspondant à l'indice brut : …….. , indice majoré : ……...

 ***LE CAS ÉCHÉANT (si reprise des services publics)*** M…………………….. conservera à titre personnel le bénéfice du traitement antérieur afférent à l’indice brut : ……… (dans la limite du traitement indiciaire afférent au dernier échelon du premier grade du cadre d’emplois considéré, et sous réserve que l’agent justifie d’au moins 6 mois de services effectifs en qualité d’agent public contractuel pendant les 12 mois précédant cette nomination - cf. article 23 - II du décret n° 2010-329)

 ***ARTICLE 2 :*** Les autres articles demeurent inchangés.

***ARTICLE 3 :*** Le présent arrêté sera notifié à l’intéressé*(e)* et transmis au Préfet du Morbihan **OU** au Sous-Préfet chargé de l'arrondissement de ……………………

Ampliation sera adressée aux :

* Président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan.
* Comptable de la collectivité *(ou de l’établissement)*.

Fait à ………………….., le …………………….,

Le Maire **OU** Le Président

*(porter les prénom et nom de l'autorité territoriale)*

Le Maire **OU** Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet wwww.telerecours.fr

Notifié le …………………………….,

Signature de l'agent